L'œuvre du Jansénisme a provoqué les scènes les plus hideuses et les plus sanglantes de la Révolution. N'est-ce pas l'impolitique serment, imposé aux prêtres fidèles qui a soulevé cette lamentable guerre de Vendée, qu'un auguste Prince, songeant à la noble cause de tant de martyrs, a proclamée « la plus héroïque et la plus sainte qui fut jamais! » N'est-ce pas la Constitution civile qui arma les assassins de la prison des Carmes, et qui décréta la déportation de tant de milliers de prêtres sur les plages pestilentielles de Cayenne? N'est-ce pas elle enfin qui, le 20 juin, ouvrit à l'émeute les portes des Tuileries et qui précipita la chute du trône?

Tel fut l'ouvrage de ces hommes que M. Thiers a nommés « les députés les plus pieux de l'assemblée. »

Le plus pieux de ces députés entraîna une partie du clergé à voter à sa suite la Constitution civile; plus tard il demanda avec instance, et l'obtint, l'abolition de la royauté; il cita Louis XVI à la barre de la Convention et provoqua contre lui le décret de mise en accusation; envoyé en mission en Savoie, il vota par lettre « la condamnation de Louis Capet, sans appet au peuple. » Évêque civil et janséniste, il fut, sous la Terreur, chef de l'Église constitutionnelle. Cet homme si pieux se nommait Grégoire.

R. DE CHANTELAUZE.

La fin prochainement.